se faire écouter avec bienveillance. Cicéron, dit Rollin, nous fournit un admirable exemple d'*exorde par insinuation* dans son second discours sur la loi agraire, contre Rullus. On appelait ainsi la loi qui ordonnait des distributions de terres à ceux d'entre le peuple qui étaient les plus pauvres. Cette loi avait dans tous les temps servi d'appât et d'amorce aux tribuns pour gagner la populace et pour se l'attacher. Elle paraissait, en effet, lui être très-favorable, en lui procurant un repos tranquille et une vie assurée. Cependant Cicéron entreprit de la faire rejeter par le peuple même, qui venait de le nommer consul avec une unanimité qui était sans exemple. S'il eût commencé par se déclarer ouvertement contre cette loi, il aurait trouvé toutes les oreilles et tous les cœurs fermés, et le peuple se serait généralement révolté contre lui; mais il était trop habile et connaissait trop les hommes, pour ne pas éviter cette faute. C'est une chose admirable de voir pendant combien de temps il tint l'esprit de ses auditeurs en suspens, sans leur laisser entrevoir le parti qu'il avait pris, ni le sentiment qu'il voulait leur inspirer. Il commence par des actions de grâces pour la dignité consulaire dont il vient d'être honoré. Il relève toutes les circonstances de ce bienfait qui le lui rendent plus cher et plus précieux. Il déclare ensuite qu'étant redevable au peuple de tout ce qu'il est, il veut être un consul *populaire*. Mais il avertit que ce mot a besoin d'explication, et, après avoir démêlé les différents sens, après avoir découvert les secrètes intrigues des tribuns, qui couvraient de ce spécieux nom leurs desseins ambitieux; après avoir loué hautement les Gracques, zélés défenseurs de la loi agraire, et dont la mémoire, pour cette raison, était si chère au peuple romain; après s'être insinué peu à peu dans l'esprit de ses auditeurs et s'en être enfin rendu maître, il n'ose pas encore cependant attaquer la loi dont il s'agit : il se contente de protester que si le peuple lui-même ne reconnaît pas que cette loi, sous un dehors flatteur, donne un effet attente à son repos et à sa liberté, il se joindra à lui et se rendra à son sentiment (*De lege agraria, contra Rullum*, cap. I-VI). Rien n'était plus insinuant que ce début; il produisit tout ce qu'on en devait attendre, et le peuple, détrompé par l'éloquent discours de son consul, rejeta la loi agraire.

Aussi Pline l'Ancien, frappé de ce beau triomphe de l'art oratoire, s'écrie-t-il dans son éloge de Cicéron : *Te dicente, legem agrariam, hoc est alimenta sua, abdicaverunt tribus* (*Hist. nat.*, VII, 30).

La longueur de cet *exorde*, justifiée par le but difficile que se proposait Cicéron, prouve que les grands orateurs n'ont aucune règle à ce sujet, et qu'ils consultent avant tout les convenances et les circonstances. L'*exorde* du discours de Périclès, sur les héros morts pour la patrie, est de la même espèce.

On peut encore citer, comme des modèles d'*exorde par insinuation*, celui du plaidoyer d'Ulysse, que nous avons rapporté plus haut, celui du plaidoyer pour Milon, celui de l'avocat de Sèze pour Louis XVI, et enfin, le fameux *exorde* du P. Bridaine, qu'on trouvera à notre mot CHAIRE, et qu'on range le plus souvent parmi les *exordes ex abrupto*.

On pourrait enfin assimiler à l'*exorde par insinuation* celui où l'auteur, s'adressant à une seule personne, ou, du moins, de préférence à une seule personne, cherche à se concilier sa bienveillance par une louange délicate. Ainsi, dans *Andromaque*, Oreste cache une demande qui peut déplaire à Pyrrhus sous ce début insinuant :

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que j'ose ici me flatter de leur choix,
Et qu'à vos yeux, seigneur, je montre quelque joie
De voir le fils d'Achille et le vainqueur de Troie.
Oui, comme ses exploits, nous admirons vos coups :
Hector tomba sous lui, Troie expira sous vous;
Et vous avez montré, par une heureuse audace,
Que le fils seul d'Achille a pu remplir sa place.

Le chef-d'œuvre de ce genre d'*exorde* est celui du sermon que Massillon prononça devant Louis XIV, un jour de la Toussaint, *exorde* d'autant plus admirable que la flatterie la plus raffinée, la plus délicate s'y trouvait alliée à une austère leçon évangélique. C'était la première fois que l'illustre prédicateur parlait devant ce prince; il prit pour texte ces paroles de l'Ecriture : *Beati qui lugent*. (Bienheureux ceux qui pleurent).

« Sire, dit-il, si le monde parlait ici à la place de Jésus-Christ, sans doute il ne tiendrait pas à Votre Majesté le même langage.

» Heureux le prince, vous dirait-il, qui n'a jamais combattu que pour vaincre, qui n'a vu tant de puissances armées contre lui que pour leur donner une paix plus glorieuse, et qui a toujours été plus grand que le péril ou la victoire!

» Heureux le prince qui, durant le cours d'un règne long et florissant, jouit à loisir des fruits de sa gloire, de l'amour de ses peuples, de l'estime de ses ennemis, de l'admiration de l'univers, de l'avantage de ses conquêtes, de la magnificence de ses ouvrages, de la sagesse de ses lois, de l'espérance auguste d'une nombreuse postérité, et qui n'a plus rien à désirer que de conserver longtemps ce qu'il possède!

» Ainsi parlerait le monde; mais, sire, Jésus-Christ ne parle pas comme le monde.

» Heureux, vous dit-il, non celui qui fait l'admiration de son siècle, mais celui qui fait sa principale occupation du siècle à venir, et qui vit dans le mépris de soi-même et de tout ce qui passe, parce que le royaume du ciel est à lui, etc. »

L'écueil de ce genre d'*exorde* est la louange outrée, maladroite, le coup d'encensoir lancé brusquement sans ménager le moins du monde les sentiments de délicatesse que l'idole doit affecter au moins par convenance. C'est ce travers que Racine a ainsi voué au ridicule dans ses *Plaideurs* :

Devant le grand Dandin l'innocence est hardie;
Oui, devant ce Caton de basse Normandie,
Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni,
Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Ici la flatterie tombe dans le burlesque.

— III. L'*exorde pompeux* ou *solennel* débute sur un ton élevé, imposant, comme l'indique assez son nom. Il se produit surtout dans les circonstances où les auditeurs se sont rassemblés dans l'espoir d'entendre l'orateur traiter un sujet brillant. Aussi celui-ci doit-il étaler dans cet *exorde* toutes les richesses et toute la pompe de l'éloquence. Il faut, de plus, qu'il soit revêtu d'un caractère grave, et qu'il ait pour lui l'autorité de sa mission et de son talent. Le chef-d'œuvre du genre, chef-d'œuvre qu'on ne peut se lasser de lire et de citer, est l'*exorde* de l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, prononcée par Bossuet devant toute la cour de Louis XIV et devant Louis XIV lui-même :

« *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.* (Et maintenant, entendez, ô grands de la terre; instruisez-vous, arbitres du monde).

» Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté, l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse; soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leur devoir d'une manière souveraine et digne de lui; car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user, comme il fait lui-même, pour le bien du monde, et il leur fait voir en la retirant que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et des paroles, mais encore par des effets et par des exemples. *Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram.*

» Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de tant de rois si puissants et souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie, ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines; la félicité sans bornes aussi bien que les misères; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la puissance et la grandeur accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs; la rébellion, longtemps retenue, à la fin maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie, sous le nom de liberté; une reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer entrepris par une princesse, malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé et si miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois; ainsi fait-il voir au monde le neant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi ne prête ses paroles pour leur dire : *Entendez, ô grands de la terre. Instruisez-vous, arbitres du monde.* »

On cite encore, à juste titre, comme modèle du genre, l'*exorde* de l'oraison funèbre de Louis XIV, par Massillon :

« Dieu seul est grand, mes frères, et dans ces derniers moments surtout où il préside à la mort des rois de la terre, plus leur gloire et leur puissance ont éclaté, plus, en s'évanouissant alors, elles rendent hommage à sa grandeur suprême; Dieu paraît tout ce qu'il est, et l'homme n'est plus rien de ce qu'il croyait être.

» Heureux le prince dont le cœur ne s'est point élevé au milieu de ses prospérités et de sa gloire; qui, semblable à Salomon, n'a pas attendu que toute sa grandeur expirât avec lui au lit de la mort, pour avouer qu'elle n'était que vanité et affliction d'esprit; et qui s'est humilié sous la main de Dieu, dans le temps même que l'adulation semblait le mettre au-dessus des hommes!

» Oui, mes frères, la grandeur et les vertus du roi que nous pleurons ont été autrefois assez publiques : la magnificence des siècles a égalé celle des événements; les hommes ont tout dit, il y a longtemps, en parlant de sa gloire. Que nous reste-t-il ici, que d'en parler pour notre instruction? »

« Dieu seul est grand, mes frères... » C'est un beau mot que celui-là, dit Chateaubriand, prononcé en face du cercueil de Louis le Grand.

Rappelons enfin, parmi les *exordes* remarquables du genre qui nous occupe, celui de l'oraison funèbre de Turenne, par Fléchier, que nous avons cité plus haut.

— IV. L'*exorde véhément* ou *ex abrupto* s'emploie dans ces circonstances où l'auditoire, visiblement préoccupé par de grands intérêts, fortement ému par des passions brûlantes et légitimes, se plaît à voir l'orateur entrer brusquement en matière. L'orateur, qui connaît ces dispositions, peut dès lors se livrer dès le début aux mouvements les plus impétueux de l'éloquence. (In citera éternellement comme le plus beau modèle en ce genre l'*exorde* du premier discours de Cicéron contre Catilina. Le sénat est assemblé; Cicéron va prendre la parole pour dévoiler et flétrir les menées du conspirateur, lorsque celui-ci entre et va prendre effrontément sa place au milieu des sénateurs indignés, qui s'éloignent de lui avec horreur. Alors Cicéron qui, en sa qualité de consul, présidait l'assemblée, laisse là le discours qu'il allait prononcer, et, s'adressant au grand criminel qui venait braver la loi jusque dans son temple, il l'écrase sous ces paroles foudroyantes :

« Jusques à quand enfin, Catilina, abuseras-tu de notre patience? Combien de temps encore serons-nous le jouet de ta fureur? Quelles seront les bornes de l'audace effrénée qui t'emporte? Quoi! ni ces gardes posées de nuit sur le mont Palatin, ni les sentinelles distribuées dans la ville, ni la crainte du peuple, ni ce frémissement général de tous les bons citoyens, ni ce lieu fortifié où s'assemble le Sénat, ni ces visages irrités, les yeux fixés sur toi, n'ont rien qui puisse t'émouvoir? Ne sens-tu pas que tes complots sont dévoilés? Ne vois-tu pas, même dans le silence de ceux qui t'environnent, que ton crime est découvert? Tes actions de la nuit dernière et de la précédente, le lieu de la réunion, ceux qui la composaient, les projets qu'on y a formés, crois-tu qu'aucun de nous les ignore? O siècle! ô mœurs! le Sénat le sait, le consul le voit : et ce traître respire! Que dis-je? Il respire! Il met dans le Sénat un pied téméraire; il a part aux secrets de l'Etat; il marque, il destine de l'œil chacun de nous à la mort! Et nous, etc. »

On dit que Catilina, frémissant de rage à ces terribles paroles, quitta le Sénat, mais en menaçant de mettre la république à feu et à sang.

L'*exorde ex abrupto* rentre surtout dans le domaine de l'éloquence politique, ou rien n'empêche qu'une passion généreuse ne déborde impétueusement de l'âme; l'éloquence sacrée exige un langage plus mesuré; cependant quelques orateurs de la chaire ont su employer cet *exorde* sans manquer aux convenances. C'est ainsi que l'abbé Seguin débute dans son *exorde* de l'oraison funèbre du maréchal de Villars :

« Ils meurent donc comme le reste des hommes, ces héros comblés de gloire, ces foudres de guerre qui ont fait trembler les peuples, ces arbitres de la paix qui ont fait cesser leurs terreurs; et ni le défenseur de Juda, que loue l'Esprit saint dans les paroles de mon texte, ni le vengeur de la France, à qui je viens de les appliquer, n'ont pu résister au bras puissant de la mort, eux à qui rien ne résistait sur la terre. »

Mirabeau, mais il fallait être Mirabeau, a même su employer l'*exorde ex abrupto* sous une forme ironique et familière. Un jour, interrompu par des rires avant même qu'il eût prononcé ses premières paroles, il jeta son regard de flamme sur les interrupteurs, et débuta sur ce ton de calme où l'on sentait gronder la tempête :

« Messieurs, donnez-moi quelques moments d'attention, et je vous jure qu'avant que j'aie cessé de parler vous ne serez plus tentés de rire. »

Enfin, nous pourrions mentionner une cinquième espèce d'*exorde*, qui s'appellerait l'*exorde local*, c'est-à-dire tiré d'une circonstance du lieu où parle l'orateur. Tel est l'*exorde* du discours prononcé par saint Paul devant l'Aréopage, qui avait fait arrêter l'apôtre aussitôt qu'il fut arrivé à Athènes, et qui l'ordonna d'expliquer la nouvelle religion qu'il prêchait. Introduit dans la salle où siégeait le célèbre tribunal, et où s'étaient rendus une foule d'Athéniens et d'étrangers, l'apôtre commença son discours avec une grande habileté :

« Athéniens, dit-il, il me semble que la puissance divine vous inspire, plus qu'à tous les hommes, une crainte religieuse; car, en traversant votre ville et en contemplant les statues de vos dieux, j'ai rencontré un autel avec cette inscription : AU DIEU INCONNU. Ce Dieu que vous adorez sans le connaître, c'est lui que je viens vous annoncer, Dieu créateur du monde et de tout ce qui est dans le monde, Dieu, maître du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par les hommes. Les ouvrages de leurs mains ne peuvent être un honneur pour lui; il n'en a pas besoin, lui qui donne à tous la vie, le souffle et toutes choses, etc. » (*Act. Apost.*, ch. XVII, 22).

Pour nous résumer, l'orateur doit essentiellement tenir compte de trois choses : des circonstances au milieu desquelles il parle, des dispositions de son auditoire et de la nature du sujet, afin d'en faire sortir l'*exorde* comme une fleur de sa tige.

EXORE s. f. (è-gzo-re — du gr. *exôros*, fané). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des cycliques, tribu des galléruques, comprenant une dizaine d'espèces, toutes américaines, qui ont des couleurs assez vives, devenant livides après la mort.

EXORHIZE adj. (è-gzo-ri-ze — du gr. *exô*, en dehors; *rhiza*, racine). Bot. Qui a la radicule en dehors : *Embryon* EXORHIZE. ‖ On écrit aussi EXORHIZIE.

— s.m. pl. Grande division du règne végétal, comprenant les genres dont l'embryon a la radicule extérieure.

EXORIARE ALIQUIS NOSTRIS EX OSSIBUS ULTOR! (*Qu'un vengeur naisse un jour de nos cendres!*) (Virgile, *Enéide*, liv. IV, v. 626.) Imprécation de Didon mourante, l'idée de faire remonter jusqu'à Didon le principe de la haine qui divisa Rome et Carthage est une des belles inspirations de Virgile. Dans la pensée du poète, ce vengeur futur qu'évoque Didon, c'est Annibal, le plus inconciliable et le plus terrible ennemi des Romains.

« Philippe Strozzi, accusé de complicité dans l'assassinat d'Alexandre de Médicis, fut mis plusieurs fois à la question sans qu'on pût tirer de lui aucun aveu, sinon qu'il était mille fois plus coupable que le meurtrier; car il aurait voulu tuer mille fois Alexandre, tyran de sa patrie. Ayant pu un jour se saisir d'une épée, oublée, peut-être à dessein, dans son cachot, il se appuya la poignée au mur et se laissa tomber dessus. Cependant, quoique l'épée lui eût traversé le corps, il ne mourut pas sur le coup, car on trouva tracé avec son sang, sur le mur, ce vers de Virgile!

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor! »

ALEX. DUMAS.

« A chaque jour son œuvre, à chaque individu sa mission. La mienne, toute d'idée, n'est pas encore remplie; d'autres réaliseront ce que j'aurai défini : *Exoriare aliquis!...* »

PROUDHON.

EXORISTE s. f. (è-gzo-ri-ste — du gr. *exoristos*, chassé, banni). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches, comprenant environ dix espèces.

EXORMATOSTOME s. m. (è-gzor-ma-to-sto-me — du gr. *exô*, en dehors; *ormathos*, ligne, rang; *stoma*, bouche). Bot. Syn. de SPHÈRE.

EXOSMOMÈTRE s. m. (è-gzo-smo-mè-tre — de *exosmose*, et du gr. *metron*, mesure). Physiq. Instrument qui sert à rendre sensibles les phénomènes de l'exosmose.

EXOSMOSE s. f. (è-gzo-smo-ze — du gr. *exô*, en dehors; *ôsmos*, impulsion). Physiq. Le plus faible des deux courants qui s'établissent à travers une membrane séparant des liquides de différente densité : *Le courant opposé à l'endosmose s'appelle* EXOSMOSE.

EXOSPORE s. m. (è-gzo-spo-re — du gr. *exô*, en dehors; *spora*, semence). Bot. Syn. d'HELMINTHOSPORE, genre de champignons.

EXOSTEMME s. m. (è-gzo-ste-me — du gr. *exô*, en dehors; *stemma*, couronne). Bot. Genre d'arbres et d'arbrisseaux, de la famille des rubiacées, tribu des cinchonées, comprenant une douzaine d'espèces, qui habitent l'Amérique.

— **Encycl.** Les *exostemmes* sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles opposées, ovales ou lancéolées, presque sessiles, munies de stipules; à fleurs blanches ou rosées, portées sur des pédoncules axillaires ou terminaux; le fruit est une capsule ovoïde, à deux loges, renfermant plusieurs graines planes et membraneuses. Ce genre comprend une douzaine d'espèces, répandues dans les régions tropicales de l'Amérique. La plus remarquable est l'*exostemme* à longues fleurs, appelé aussi, comme la plupart de ses congénères, *faux quinquina*; c'est un arbre d'environ 10 mètres de hauteur, à fleurs blanc rosé, odorantes. Il se trouve surtout à Caracas. L'*exostemme* caraïbe en diffère par sa taille plus petite et ses fleurs blanches; il croît aux Antilles. L'*exostemme* floribond, plus connu sous les noms de *quinquina piton* ou de *Sainte-Lucie*, habite les mêmes localités; c'est un arbrisseau de 2 à 3 mètres. On peut citer encore l'*exostemme* cuspide et l'*exostemme* du Pérou. Ces arbres sont peu cultivés dans leur pays natal. On les confond sous le nom collectif de *faux quinquinas*; leur écorce est amère et fébrifuge, purgative et souvent vomitive; mais elle ne contient ni quinine ni cinchonine. Macérée dans l'eau, elle produit un liquide rouge très-foncé, très-amer, ne rougissant pas la teinture de tournesol et présentant plutôt une réaction alcaline. Elle renferme, en effet, un alcaloïde particulier, appelé *exobockine*. La poudre de cette écorce est verdâtre, amère, un peu sucrée, d'une odeur nauséabonde. On l'emploie comme fébrifuge dans les lieux où croissent les *exostemmes*; mais elle ne mérite guère sa réputation; c'est un succédané très-faible du quinquina, et c'est surtout comme amer qu'a gît cette écorce. Quelques *exostemmes* sont cultivés dans les serres chaudes des jardins botaniques.

EXOSTOME s. m. (è-gzo-sto-me — du gr. *exô*, en dehors; *stoma*, bouche). Bot. Ouverture de la membrane extérieure de l'ovule, qui, réunie à celle de la membrane interne, forme le micropyle.

EXOSTOSE s. f. (è-gzo-sto-ze — du gr *exô*, en dehors; *osteon*, os). Chir. Excroissance maladive d'un os, soit sur la surface extérieure, soit sur la surface intérieure : EXOSTOSE *dartreuse*. EXOSTOSE *vénérienne*. L'EXOSTOSE *a été pour les médecins un point de controverse*. (Ratier.) ‖ *Exostose vraie*, Développement anormal de l'os, qui se renfle sans perdre sa constitution propre. ‖ *Exostose fausse*, Développement sur l'os d'un appendice qui n'est pas de la nature de l'os, ou qui n'a pas la même constitution. ‖ *Exostose scrofuleuse* ou *cancéreuse*, Exostose déterminée par un principe morbide intérieur. ‖ *Exostose traumatique*, Celle qui se développe à la suite d'une blessure. ‖ *Exostose chaude*, Celle qui a la dureté de l'ivoire. ‖ *Exostose spongieuse*, Celle qui a l'apparence et la consistance d'une éponge. ‖ *Exostose laminée*, Celle qui est formée de lames superposées.

— Bot. Excroissance en forme de tumeur, qui se développe sur le tronc et les grosses branches de certains arbres, y acquiert une extrême dureté, et présente dans la contexture de ses fibres des compartiments bizarres. ‖ Tumeur blanche isolée, qui se forme sur la bulbe du safran. On l'appelle vulgairement AUSSAN.

— Encycl. Chir. On désigne sous ce nom une tumeur résultant du développement anormal du tissu osseux ou d'un dépôt de matière osseuse de formation nouvelle à la surface des os. Ces sortes de tumeurs naissent, les unes du parenchyme de l'os, les autres entre le périoste et la surface osseuse externe. On les divise généralement en parenchymateuses et épiphysaires.

Exostoses parenchymateuses. Elles ne sont pas toutes identiques, quant à leur structure et à leur mode de développement. Cooper a cru pouvoir quelques prétendues exostoses au cartilage qui s'était préalablement développé dans le tissu de l'os; mais cette théorie a été rejetée après des recherches ultérieures. Howship, ayant découvert la présence dans les os d'une multitude de petits canaux, remarqua que ceux-ci étaient beaucoup plus larges que les vaisseaux qui les parcourent, et cela pour livrer passage à la matière médullaire sécrétée par ces mêmes vaisseaux. Le même auteur observa, en outre, que certaines *exostoses* étaient dues à une hypersécrétion de cette substance médullaire qui, s'étant sur-ajoutée aux canaux et les ayant distendus outre mesure, augmentait ainsi le volume de l'os sans en augmenter la masse. L'*exostose* semble alors formée de cellules et de lamelles laissant entre elles des aréoles de différentes étendues. C'est l'*exostose* cellulaire ou laminée. Les lacunes ou aréoles se remplissent de diverses matières hétéroplastiques, de couleur et de densité différentes, ce qui pourrait quelquefois faire prendre une *exostose* pour une tumeur d'une autre nature. D'autres fois, l'*exostose* se trouve formée par un dépôt de matière osseuse entre les fibres primitives de l'os. Celles-ci ont été écartées les unes des autres, — on peut parfois le distinguer à l'œil nu, — et, dans les espaces intermédiaires, s'est accumulée la substance de nouvelle formation. Les tumeurs sont tellement denses, la texture en est tellement serrée, qu'elles offrent l'aspect de l'ivoire. On a pu parfois s'en servir pour faire des manches de scalpel; on les nomme *exostoses éburnées*. Les capillaires sanguins paraissent ne pas y pénétrer, puisqu'on peut le plus souvent les diviser sans obtenir la moindre exsudation sanguine.

— *Exostose épiphysaire*. Elle présente rarement l'aspect éburné, et, si cela a lieu, ce n'est que dans la tumeur extrêmement ancienne. Cooper l'a décrite sous le nom d'*exostose périostale cartilagineuse*. Elle est aréolaire et, d'après Howship et Lobstein, elle diffère peu de la structure d'un os long. Dès le début, elle est formée par une sécrétion de cartilage entre le périoste et la surface de l'os. Plus tard, il se dépose une certaine quantité de phosphate de chaux dans cette substance cartilagineuse, qui se développe progressivement jusqu'à ce que l'ossification soit arrêtée ou complète. Il y a, dit Scarpa, une très-grande analogie entre la structure du cal et celle de cette espèce d'*exostose*. On remarque sur les os dont la tumeur n'a pas eu le temps d'acquérir un grand développement une lame cartilagineuse au-dessous du périoste épaissi; entre cette lame et la surface de l'os existe un espace que remplit peu à peu la matière sécrétée et qui finit par disparaître. La tumeur et l'os sont alors confondus dans leur structure. L'*exostose* peut affecter tous les os du squelette; mais ce sont surtout les plus superficiels qui en sont atteints, comme le tibia, le clavicule, l. maxillaire inférieur, les os du crâne. Les tumeurs sont constituées tantôt par le développement de toute l'épaisseur d'un os plat, tantôt par celui d'une portion limitée d'un os cylindrique; d'autres fois, la substance osseuse, surabondamment sécrétée, se dépose au voisinage de certaines saillies naturelles, comme à l'extrémité inférieure du fémur, par exemple, ou elle simule quelquefois un troisième condyle. D'après les variétés de siége, on a divisé les *exostoses* en générales, extérieures et intérieures. L'*exostose générale* peut affecter la totalité d'un ou de plusieurs os; c'est l'hyperostose, qu'on observe souvent dans les os crâniens. Ceux-ci peuvent atteindre jusqu'à deux pouces d'épaisseur; leur texture est tantôt cellulaire, boursouflée, aréolaire; tantôt dure, compacte, analogue à celle de l'ivoire. Quand l'*exostose* générale envahit un os long, le canal médulaire diminue de largeur à mesure que le volume de l'os s'accroît à l'extérieur. Ce conduit finit même par disparaître entièrement. Dans les *exostoses* extérieures, la tumeur, formée par un tissu dense, dur, assez osseuse dépose sur la face externe de l'os, n'intéresse jamais les lames intérieures. C'est ainsi que la tumeur externe des os plats du crâne est souvent envahie, tandis que la table interne est parfaitement saine et exempte même de gonflement. Il en est de même du fémur et de l'humérus, qui présentent parfois un volume énorme sans que le canal médullaire ait subi la moindre altération. Celui-ci, au contraire, s'efface complétement dans les cas d'*exostose intérieure* et le développement de veines variqueuses à la surface des tumeurs. A l'intérieur du crâne, de petites *exostoses*, en comprimant le cerveau, peuvent produire une paralysie, des convulsions épileptiques et des accidents mortels. Le diagnostic des *exostoses* n'offre généralement aucune difficulté lorsqu'elles sont placées superficiellement. On trouve alors une tumeur dure, indolente, qu'on ne peut déplacer. La peau qui la recouvre est sans changement de couleur, à moins que l'*exostose* ayant acquis un volume considérable, le derme ne soit aminci par la distension, violacé et quelquefois ulcéré. La forme et le volume de la tumeur sont très-variables; mais elle est fortement adhérente à l'os sur lequel elle est implantée, ce qui n'arrive pour aucune autre espèce de tumeur. Si l'*exostose* est située profondément ou recouverte par une masse de parties molles, on ne peut guère constater son existence que sur le cadavre ou, pendant la vie, par les accidents de compression qu'elle produit. Le diagnostic de la cause de la maladie est très-important pour le traitement, surtout si elle était d'origine syphilitique. Pour cela, il faut consulter les antécédents du malade et avoir égard à sa constitution générale. La marche de l'*exostose*, même de celle qu'on appelle aiguë, est toujours très-lente, à moins qu'on n'ait affaire à une *exostose* vénérienne. Les tumeurs peuvent continuer à s'accroître pendant dix ans. Les *exostoses* syphilitiques acquièrent en quelques mois leur entier développement. Cette maladie peut se terminer par résolution, par nécrose de la tumeur, ou bien rester stationnaire pendant toute la durée de la vie. Le pronostic de l'*exostose* n'est grave qu'autant que sa marche est rapide et que, par ses progrès, elle menace de porter obstacle à l'accomplissement de quelque fonction importante de l'économie.

— *Traitement*. Il doit être considéré au double point de vue médical et chirurgical. Le premier s'attaque directement à la cause, quand elle est connue et bien déterminée, soit pour arrêter les progrès du mal, soit pour obtenir la résolution des tumeurs. Les médicaments internes les plus employés sont les préparations mercurielles et autres antisyphilitiques, les antiscrofuleux ou antiscorbutiques, suivant les indications. Si l'*exostose* était purement locale, ce qui arrive souvent lorsqu'elle se développe à la suite d'une violence extérieure, si l'inflammation avait gagné les parties voisines et que celles-ci fussent tuméfiées, engorgées, douloureuses, il faudrait faire une ou plusieurs applications de sangsues, baigner continuellement la partie malade et l'entourer de linges imbibés d'une décoction émolliente. Quand la tumeur est devenue indolente par suite de l'application des narcotiques, qui ont la propriété de calmer les douleurs, il faut recourir aux topiques resolutifs, tels que les emplâtres de savon, de *Vigo cum mercurio*, les liniments volatifs camphrés, les bains sulfureux et alcalins. Les chirurgiens anglais conseillent l'application sur la tumeur d'un vésicatoire dont on entretient la suppuration avec une pommade composée, à parties égales, d'onguent mercuriel et d'onguent de sabine. Ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les ressources du traitement médical qu'on doit recourir aux opérations chirurgicales, et encore faut-il n'employer ces moyens que lorsque les tumeurs, faisant sans cesse de nouveaux progrès, peuvent porter atteinte à la santé ou à la vie du malade. On a souvent essayé de détruire les *exostoses* par la cautérisation avec les caustiques ou avec le fer rouge; mais on a été obligé de renoncer *thiques*. Outre les causes déjà énumérées, il faut encore citer, comme étant plus fréquentes chez certains individus, développe une *exostose* à la suite de la plus légère contusion. Celle-ci agit en enflammant le périoste. Enfin, Cooper pense qu'un effort disproportionné aux forces du sujet produit parfois une *exostose*, par le tiraillement imprimé aux ligaments ou aux tendons et par suite de l'inflammation qui en résulte, inflammation qui se propage toujours au périoste. Les symptômes de cette affection varient suivant les causes qui lui ont donné naissance. Ainsi, lorsqu'elle est vénérienne, les malades éprouvent des douleurs vagues, qui s'étendent d'abord dans toute la longueur de l'os et qui s'exaspèrent pendant la nuit. Peu de temps après, les douleurs se fixent dans la partie de l'os qui doit être le siége de la tumeur. Si la maladie reconnaît pour cause le scorbut, les scrofules ou une contusion, les douleurs sont peu sensibles et quelquefois nulles dans le début. La tumeur devient bientôt tout à fait insensible et continue de s'accroître lentement. L'*exostose* affecte une marche aiguë ou chronique. Dans le premier cas, la douleur est très-violente; elle n'est ni augmentée par la pression ni diminuée par les préparations opiacées. La tumeur est ordinairement de nature laminée; les malades éprouvent tous les accidents qui accompagnent l'état fébrile. Le développement du chancre de l'*exostose* éburnée est, en général, sans douleur; les malades n'éprouvent d'autres accidents que ceux qui résultent de la gêne mécanique apportée à certaines fonctions par la compression des organes voisins. Ainsi, dans les *exostoses* considérables du fémur, on voit souvent l'oblitération de certains vaisseaux, l'œdème du membre inférieur et le développement de veines variqueuses à la surface des tumeurs. A l'intérieur du crâne, de petites *exostoses*, en comprimant le cerveau, peuvent produire une paralysie, des convulsions épileptiques et des accidents mortels. Le diagnostic des *exostoses* n'offre généralement aucune difficulté lorsqu'elles sont placées superficiellement. On trouve alors une tumeur dure, indolente, qu'on ne peut déplacer. La peau qui la recouvre est sans changement de couleur, à moins que l'*exostose* ayant acquis un volume considérable, le derme ne soit aminci par la distension, violacé et quelquefois ulcéré. La forme et le volume de la tumeur sont très-variables; mais elle est fortement adhérente à l'os sur lequel elle est implantée, ce qui n'arrive pour aucune autre espèce de tumeur. Si l'*exostose* est située profondément ou recouverte par une masse de parties molles, on ne peut guère constater son existence que sur le cadavre ou, pendant la vie, par les accidents de compression qu'elle produit. Le diagnostic de la cause de la maladie est très-important pour le traitement, surtout si elle était d'origine syphilitique. Pour cela, il faut consulter les antécédents du malade et avoir égard à sa constitution générale. La marche de l'*exostose*, même de celle qu'on appelle aiguë, est toujours très-lente, à moins qu'on n'ait affaire à une *exostose* vénérienne. Les tumeurs peuvent continuer à s'accroître pendant dix ans. Les *exostoses* syphilitiques acquièrent en quelques mois leur entier développement. Cette maladie peut se terminer par résolution, par nécrose de la tumeur, ou bien rester stationnaire pendant toute la durée de la vie. Le pronostic de l'*exostose* n'est grave qu'autant que sa marche est rapide et que, par ses progrès, elle menace de porter obstacle à l'accomplissement de quelque fonction importante de l'économie.

— *Traitement*. Il doit être considéré au double point de vue médical et chirurgical. Le premier s'attaque directement à la cause, quand elle est connue et bien déterminée, soit pour arrêter les progrès du mal, soit pour obtenir la résolution des tumeurs. Les médicaments internes les plus employés sont les préparations mercurielles et autres antisyphilitiques, les antiscrofuleux ou antiscorbutiques, suivant les indications. Si l'*exostose* était purement locale, ce qui arrive souvent lorsqu'elle se développe à la suite d'une violence extérieure, si l'inflammation avait gagné les parties voisines et que celles-ci fussent tuméfiées, engorgées, douloureuses, il faudrait faire une ou plusieurs applications de sangsues, baigner continuellement la partie malade et l'entourer de linges imbibés d'une décoction émolliente. Quand la tumeur est devenue indolente par suite de l'application des narcotiques, qui ont la propriété de calmer les douleurs, il faut recourir aux topiques resolutifs, tels que les emplâtres de savon, de *Vigo cum mercurio*, les liniments volatifs camphrés, les bains sulfureux et alcalins. Les chirurgiens anglais conseillent l'application sur la tumeur d'un vésicatoire dont on entretient la suppuration avec une pommade composée, à parties égales, d'onguent mercuriel et d'onguent de sabine. Ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les ressources du traitement médical qu'on doit recourir aux opérations chirurgicales, et encore faut-il n'employer ces moyens que lorsque les tumeurs, faisant sans cesse de nouveaux progrès, peuvent porter atteinte à la santé ou à la vie du malade. On a souvent essayé de détruire les *exostoses* par la cautérisation avec les caustiques ou avec le fer rouge; mais on a été obligé de renoncer

presque à ces moyens, dont l'application était souvent la cause d'une carie de l'os portant la tumeur, affection plus difficile à traiter que la maladie primitive elle-même. Wilson et Cooper conseillent cependant, après l'ablation d'une tumeur par l'instrument tranchant, d'appliquer le fer rouge pour empêcher la récidive. Si l'on avait affaire à une tumeur pédiculée ou à large base et recouverte de parties molles, il faudrait inciser ces dernières, les disséquer jusqu'à la base de la tumeur, de manière à mettre celle-ci tout à fait à découvert. On donne ensuite deux traits de scie, de façon à circonscrire la base de l'*exostose*, qu'on enlève alors avec des tenailles ou même avec le ciseau. On peut encore, dans certains cas, diviser la tumeur perpendiculairement, du sommet à la base, en deux ou plusieurs segments qu'on ôte l'un après l'autre. Il faut toujours avoir le soin d'enlever, soit avec l'instrument tranchant, soit avec le fer rouge, toutes les parties atteintes. On fait, après cette opération, un pansement comme pour une plaie ordinaire. On a vu quelquefois des chirurgiens rapprocher immédiatement les lèvres des incisions et obtenir ainsi une cicatr